



Création d'une Mutuelle Communale

Conférence de presse
20 Novembre 2024

Lors du Conseil Municipal du 18 novembre 2024, la Mairie de Perpignan a acté la mise en œuvre d'une Mutuelle communale, grâce à la signature d'une convention de partenariat avec l'association MUT'COM pour une durée de 3 ans.

C'est dans le cadre du Contrat local de santé, dont l'un des axes prioritaires porte sur l'accès aux soins et la lutte contre les inégalités sociales de santé, que **Louis ALIOT, Maire de Perpignan, a souhaité la création d'une mutuelle de santé communale répondant ainsi à la mission de service public au bénéfice de tous.**

La Mairie, avec cette complémentaire santé négociée, dite mutuelle communale, donne la possibilité à toutes les personnes qui résident, sont propriétaires ou exercent leur activité professionnelle à Perpignan de bénéficier d'une couverture santé adaptée et accessible, et d'accéder à des soins de qualité et de proximité.

La Municipalité a donc piloté ce projet de mutuelle communale, en a fixé les conditions et négocié les prestations et tarifs proposés. **Les Perpignanais intéressés peuvent d'ores et déjà souscrire directement auprès de l'organisme retenu.**

La Mairie a quant à elle un rôle de facilitateur de rencontre et elle est un relais d'information entre l'habitant et le titulaire du partenariat.

Pour cela, **l'association MUT'COM, acteur historique et créateur du concept de la Mutuelle Communale, présente son dispositif social, solidaire et responsable.** L'association MUT'COM est présente dans plus de 160 communes et couvre plus de 12 000 personnes.

Louis ALIOT :

« Nous savons que la sécurité sociale ne couvre plus comme elle le faisait auparavant. Les médicaments, les consultations... tout devient plus cher, et pour beaucoup, souscrire à une complémentaire santé semble être un luxe.

Il ressort des données disponibles que de nombreux usagers ne possèdent pas d'assurance complémentaire au régime dit AMO (assurance Maladie Obligatoire). Cela ne devrait pas être le cas, car la santé n'est pas un privilège, c'est un droit. C'est pourquoi nous avons choisi d'agir.

Ce projet est plus qu'une simple offre de complémentaire santé. C'est un engagement. Un engagement en faveur de la solidarité intergénérationnelle. Parce que dans notre ville, chaque génération compte. Que l'on soit jeune ou moins jeune, actif ou à la retraite, nous avons tous droit à une protection de santé adaptée à nos besoins ».

Les objectifs

- Palier aux inégalités sociales de santé des personnes
- Améliorer le pouvoir d'achat des Perpignanaïses et Perpignanaïses
- Favoriser la création et le maintien du lien social
- Lutter contre toutes les formes de précarités : sociales, physiques, handicaps

Les moyens

- Une complémentaire santé avec des tarifs négociés
- Des garanties adaptées aux besoins médicaux et aux budgets de chacun
- Adhésion sans condition d'âge ou de revenus
- Aucun délai de carence, aucun frais d'entrée
- Tiers-payant France entière

Les avantages MUT'COM

SPORT/SANTE BIEN ETRE

- Participation financière à la pratique d'une activité physique pour les adultes à hauteur de 40€ annuel
- Participation financière à la pratique d'une activité physique pour les enfants jusqu'à 16 ans à hauteur de 60€ annuel
- Participation financière à la pratique d'une activité physique HANDISPORT à hauteur de 80€ annuel
- Participation financière à la pratique d'une activité culturelle ou artistique pour les adultes, de 55 ans et plus, à hauteur de 40€ annuel

MUT'COM SOLIDARITE

- Centre de Vie Sociale dont le rôle est d'accompagner les adhérents et leur famille lorsqu'il font face à des préoccupations ou difficultés de la vie quotidienne.

FONDS DE SOLIDARITE

- Le Fonds de solidarité permet d'apporter une aide financière complémentaire aux adhérents les plus en difficulté (opérations médicales coûteuse, matériel médical, etc...).

TELECONSULTATION 24/24H et 7/7J

- Une démarche de soutien à la médecine de terrain
- Les médecins interviennent sur demande des adhérents soit par téléphone ou visioconférence. Les médecins conseillent, orientent, préviennent et rassurent.

MUT'COM POUVOIR D'ACHAT

- Dispositif permettant d'obtenir des bons de réduction dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. Grande distribution, électroménager, réparation automobile, loisirs, etc.

COUP DE POUCE NAISSANCE

Pour accompagner la naissance d'un enfant et améliorer le pouvoir d'achat des jeunes parents, MUT'COM offre 200€ et cela quel que soit la formule de la Mutuelle communale souscrite.

MUT'COM ASSISTANCE JURIDIQUE

- Écoute et fourni aux adhérents des renseignements juridiques relevant du droit français et relatifs à la vie privée.
- Des juristes qualifiés sont à leur écoute pour répondre à leurs interrogations, les informer sur leurs droits, les aider en cas de difficultés dans la compréhension de documents juridiques afin de les éclairer avant une prise de décision.

FORMATION

- MUT'COM organise, en partenariat avec l'Ordre de Malte, des sessions de formation aux gestes qui sauvent.

Partenariats de l'association MUT'COM

L'Association MUT'COM est partenaire de l'Association « **Un sourire un espoir pour la Vie** » dont le Président est l'ancien footballeur et emblématique gardien de but Pascal OLMETA, également parrain de la Mutuelle Communale. Chaque année, MUT'COM accompagne l'association « Un espoir un sourire pour la Vie » lors de son annuel MATCH DES LEGENDES.

L'association MUT'COM accompagne le club HANDISPORT « **BORDEAUX FOOT FAUTEUIL** ». Ce club est un véritable espace de partage et de solidarité. Première équipe de Gironde, « Bordeaux Foot Fauteuil » se donne pour mission de sensibiliser les entreprises à la pratique de l'handisport. L'objectif étant de

favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde professionnel et de changer les mentalités.

L'association MUT'COM contribue au Noël Solidaire des enfants de l'association **ESPACE RENAISSANCE** de Béziers. L'association ESPACE RENAISSANCE a pour objectif l'aide à l'enfance maltraitée ou violentée, malade ou handicapée, défavorisée.

L'association MUT'COM a conclu un partenariat avec l'**ORDRE DE MALTE**. Cette association, reconnue d'utilité publique depuis 1928, interviendra, dans le cadre du partenariat, en dispensant des formations aux gestes qui sauvent. Ces actions de prévention se déroulent conjointement avec les communes partenaires de MUT'COM.

Le Partenaire Référent

Le partenaire référent à Perpignan (également assureur du contrat la Mutuelle Communale) sera REMPART MUTUELLE.

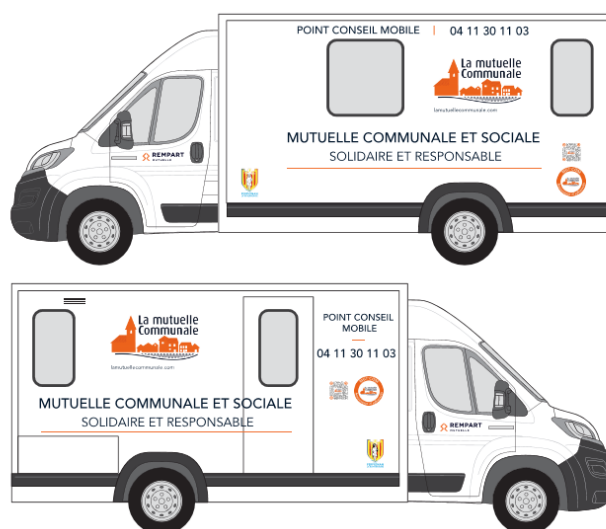
Le partenaire référent est l'acteur local de la Mutuelle Communale qui accompagnera, écoutera et conseillera les Perpignanais dans le choix des garanties.

Présente en Occitanie depuis 1932, Rempart Mutuelle, organisme à but non lucratif administré par des membres bénévoles, a basé son développement sur la qualité du service rendu à l'adhérent. Rempart Mutuelle compte 55 000 personnes protégées et 100 salariés.

Dans un esprit de proximité, Rempart Mutuelle mettra à disposition des habitants plusieurs conseillers qui assureront des permanences régulières dans les mairies de quartier.

Afin d'être au plus près de la population, un Point Mobile Conseil tiendra des permanences quotidiennes sur l'ensemble du territoire de la commune de Perpignan.

Point mobile conseil



La Mutuelle Communale arrive à Perpignan.

Un dispositif social, solidaire et responsable



Réunions d'informations du 25 au 29 novembre à 18h30

Lundi 25 novembre

Mairie de quartier Est
1 rue des Calanques

Mardi 26 novembre

Salle des Libertés
3 rue Edmond Bartisol

Mercredi 27 novembre

Salle Bolte
77 rue Jean Baptiste Lulli

Jeudi 28 novembre

Mairie de quartier Sud
Place de la Sardane

Vendredi 29 novembre

Mairie de quartier Haut Vernet
210 avenue du Languedoc



Partenaire référent > 04 11 30 11 03

Mairie de Perpignan > 04 68 66 30 66



MUT'COM, Association loi 1901, déclarée sous le N°W932520562 - 40 bis rue de la Liberté - 32000 Perpignan



www.lamutuellecommunale.com



JOURS DE PERMANENCE

BUREAU FIXE sur rendez-vous

Secteur Centre

Centre de Santé
5 rue de la Fusterie
Lundi 9h > 12h
Mardi au vendredi 9h > 12h

Secteur Ouest

Mairie - 16 ave de Belfort
Mardi 13h30 > 17h

Secteur Nord

Mairie du Haut Vernet
210 ave du Languedoc
Mercredi 13h30 > 17h

Secteur Sud

Mairie - Place de la Sardane
Jeudi 13h30 > 17h

Secteur Est

Mairie - 1 rue des Calanques
Vendredi 13h30 > 17h

POINT MOBILE

Parking CCAS

38 bis rue Couvent de la Merci
Mercredi 9h > 12h

Secteur Ouest

Mairie - 16 ave de Belfort
Mardi 13h30 > 17h

Secteur Nord

Mairie du Haut Vernet
210 ave du Languedoc
Mercredi 13h30 > 17h

Secteur Sud

Mairie - Place de la Sardane
Jeudi 13h30 > 17h

Secteur Est

Mairie - 1 rue des Calanques
Vendredi 13h30 > 17h

Salle Bolte

77 rue J.B. Lulli
Vendredi 9h > 12h

Marchés

Place Cassanyes - Mardi 9h > 12h
Place de Belgique - Jeudi 9h > 12h
Place de la République - Samedi 9h > 12h



Partenaire référent



REMPART
MUTUELLE

04 11 30 11 03

lerempart@lamutuellecommunale.com

CONTACT PRESSE

Johanna Halimi-Claverie, chargée de communication
04 68 66 32 72 • 06 84 28 20 06
halimi.johanna@mairie-perpignan.com
mairie-perpignan.fr/presse

